L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 24 OCTOBRE.

Causerie Scientifique.

Le lion et le moucheron.—M. van Beneden commensaux et parasites; les exploiteurs, les assassins, les hôtes; le crabe des moules, la douzelle, le bernard-l'ermite, le crabe bouquet, les crustacés valets de chambre, les vrais parasites, les puces; intelligence de ces insectes les parasites à transformations.

Chacun de nous se rappelle, pour l'avoir appris par cœur dans son enfance, cette belle fable de J. de La Fontaine où il met en présence un lion et un moucheron. En vain le roi des animaux grande, rugit, sirrite et se met en colère; en vain est-il puissamment armé; ses dents formidables, ses ongles acérés, sa force, son agilité, tout lui est inutile contre un tel adversaire. Dans ce duel entre lui et un chétif insecte, excrément de la terre, il est vaincu et sa fureur même est cause du triomphe insultant du moucheron.

Celui-ci rit des efforts gigantesques et des effrayantes clameurs du lion, il prend s'en taupe, "lanfoit il pique l'échine et lanifé le museau; tantôt, entré au fond du nasdau," il se gorge de sang et ne quitte sa victime que complétement repu et rassasié! Le moucheron s'en va donner tête baissée dans la toile d'une araignée.

L'illustre naturaliste Van Beneden, professeur à l'Université de Louvain, correspondant de l'Institut de France, dans un volume excessivement remarquable de la *Bibliothèque scientifique internationale*, vient de retracer l'histoire d'un grand nombre de ces parasites qui vivent aux dépens de l'homme et des animaux. Il les décrit minutieusement, fait connaître leurs mœurs, leurs habitudes et fait un tableau instructif de toutes ces petites bêtes qui prélèvent sans cesse un sanglant tribut sur l'animalité tout entière.

Parmi les animaux qui se nourrissent ainsi de la substance des autres, il est cependant juste de faire quelques distinctions. Tous ne sont pas également féroces. Si quelques-uns ne sont que vils assassins ou de purs parasites, il en est d'autres qui rendent de véritables services en échange de la nourriture qu'ils s'adjugent sans qu'on puisse la leur refuser, d'autres enfin qui apportent à leurs commensaux plus d'avantages qu'ils n'en retirent eux-mêmes. Ces derniers sont plutôt des compagnons utiles que des hôtes gênants et intéressés. M. Van Beneden divise donc les animaux qui nous occupent en plusieurs grands groupes. Les premiers sont les *commensaux*, ce sont ceux qui concourent pour une bonne part au bien-être de leurs associés involontaires: les seconds sont les *mutualistes*. Ceux-ci rendent autant de services qu'ils en reçoivent. C'est un échange mutuel de bons offices. Enfin, les derniers sont de véritables parasites. Ceux-là vivent en grands seigneurs et soumettent les autres animaux à un impôt qu'ils prélèvent exactement et avec rigueur. La plupart sont assez sages, assez réfléchis, assez réservés pour ne prendre que juste la quantité de nourriture qui leur est suffisante; ils se garderaient bien de compromettre la vie de celui qui les alimente et les entretient. Ne sont point considérés comme de véritables parasites ceux qui, à l'exemple de la larve de Pichneumon, dévorent graine par graine l'animal qu'ils ont choisi pour nourricier. Ceux là sont des assassins, assassins cruellement ménagers de la vie de leurs victimes qu'ils font mourir peu à peu, prolongeant leurs souffrances aussi longtemps qu'ils y sont eux-mêmes intéressés. Ils ne sont point à proprement dire des parasites, ainsi que l'a fort bien écrit Lepelletier de Saint-Fargeau, le parasite étant celui qui vit aux dépens d'autrui en mangeant son bien, mais non sa propre substance.

Tout le monde connaît le charmant petit crabe qu'on rencontre dans les moules. Bien souvent, mais à tort, il a été accusé d'être la cause de la maladie, d'autant plus se autant que dangereuse maladie que donne l'ingestion des moules. Il en est véritablement innocent. Cette maladie réside plutôt dans une disposition particulière des mollusques qu'dans un venin particulier auquel les moules servraient de véhicule. Ce crabe, que les savants appellent *pinnothère*, ne doit pas être considéré, vis-à-vis du mollusque acéphale qui lui donne le logement et le couvert comme un vil parasite. C'est un simple commensal. En dévoré un ancienneté, il ne diminue pas. Au contraire, il abandonne volontiers à son hôte forcé les bribes et reliefs de ses repas. Depuis, il fait bonne garde et défend la maison de son hôte contre les nombreux ennemis des palourds et des vagabonds de toute sorte qui peuplent en nombre immense les eaux de la mer.

D'autres crustacés se font ainsi les gardiens, les portiers pour ainsi dire des mollusques acéphales, à tel point que des naturalistes du siècle dernier n'aient pas hésité à leur attribuer l'épithète de *custos*, gardien; c'est ainsi qu'un crustacé a été appelé *cancer custos*.

Des poissons vivent aussi de la même façon en commensaux, peut-être même en parasites (la chose a besoin d'être élucidée) dans le corps d'autres animaux. Ainsi, à maintes reprises, on a trouvé dans des holothuries, transformées en "*bêtes vivantes*", un petit poisson de forme élégante et gracieuse, connu vulgairement sous le nom de *donzelle*. Il a le corps allongé comme celui d'une anguille; il est entièrement couvert de petites écailles, il est tout comprimé, et petit, à cause de cette particularité, être comparé au sabre que les saltimbanques avaient autrefois dans l'estomac. Il se loge dans le tube digestif de son compagnon et prélève sa part sur tout ce qui entre.

La *bernardre* qui est, comme chacun sait, un poisson fort laid, mais fort habile à la pêche à la ligne, loge dans son énorme sac bronchial divers hôtes: crustacés, annélides et autres. Ceux-ci, moins bienfaisants que la *bernardre* en engine de pêche, profitent sans doute du superflu de celle-ci.

Le *pilote* et le requin forment une singulière association, dont on n'a pas encore rendu un compte satisfaisant. Nul ne sait encore quel profit ce poisson retire de son dangereux et vorace ami. Quant au *remora*, c'est une autre affaire; c'est un indolent qui trouve de son goût de se faire voiturer sans peine, sans fatigue et gratuitement à travers l'océan par le requin, plus agile que lui; en outre, il prend sa part des bons morceaux que happe au passage son compagnon.

Qui n'a, sur les plages de la Normandie, rencontré avec admiration les nacres nommés *Bernard l'Hermite*. Avec quelle agilité, quelle promptitude, quelle adresse ne sait-il pas choisir un coquillage capable d'abriter la partie postérieure de son corps et y faire entrer celle-ci avec prestesse. Comme fièrement ensuite il marche et s'avance obliquement sur le sable. Ce crustacé est toujours accompagné dans sa coquille d'un ver néréide armé le long de ses flancs de faisceaux de lances, de piques, de poignards, dont les blessures acérées sont toutes dangereuses. Quand le crustacé a découvert une proie, lui, avec ses pinces d'un côté, l'annélide de l'autre, ils triomphent tous deux aisément des résistances les plus obstinées.

Un autre exemple curieux de commensalisme est donné par de gros crabes, qui sur leur dos portent toute une cargaison de polypiers et de plantes marines. Ils vont et viennent ainsi chargés, au sein des mers. Qui soupçonnerait sous ce bouquet mouvant et aux couleurs brillantes un ennemi caché! Personne. Aussi le malin crustacé profite-t-il largement des bonnes aubaines que lui procure sa ruse. Une foule d'êtres vivants viennent folâtrer autour du bouquet trompeur. Ils y trouvent la mort. Les pinces traîtresses du crabe les saisit et l'astucieux animal les dévore ensuite tranquillement à l'abri de son fallacieux édifice.

Les faits de commensalisme sont nombreux et M. Van Beneden en cite encore de curieux exemples; mais malgré mon désir de tout analyser exactement, je dois savoir me borner à choisir. Je passe donc aux animaux que le savant naturaliste désigne sous le nom de *mutualistes*.

Ceux-ci ne se bornent pas à demander asile et protection à leurs associés; en même temps que le gîte, ils réclament la table. Mais, reconnaissants des services rendus, ils en rendent aussi à leur tour. Ce sont des insectes qui s'établissent dans la fourrure des mammifères, dans le duvet des oiseaux: leur fonction est d'enlever aux poils et aux plumes les pellicules et autres débris épidermaux qui les encombrent et qui, à la longue, pourraient nuire, par leur accumulation, à la santé de ces animaux. Ils jouent donc un double rôle: ils entretiennent la propreté, la beauté du pelage ou du plumage de leurs hôtes, en même temps qu'ils leur sont d'une grande utilité sous le rapport hygiénique. Ils font l'office de valets de chambre dévoués, préposés spécialement à la toilette de leurs maîtres.

Les poissons portent aussi sur leur corps des animaux dont les attributions sont identiques. Ce n'est plus, il est vrai, des plaques épidermiques qui les gênent, ce sont les mucosités que leur sécrète cette peau continuellement, dans le but de les garantir de l'action de l'eau. Il en est qui habitent sur les écailles: d'autres se logent dans les canaux muqueux.

Les ricins des chiens et des oiseaux sont dans le cas précédent; ils ne vivent ni de sang, ni d'un autre liquide organique; ils se nourrissent uniquement des plaques d'épiderme qui se détachent incessamment du corps de ces animaux. Ils sont nombreux et leurs espèces se comptent par centaines.

Pour les poissons, ce sont des crustacés élégants et gracieux, les caligies, les argules, etc., qui leur rendent le bon office d'entretenir leur toilette. Le corps en est habituellement couverte, et quelquefois ces petits crustacés se développent sur sa peau au point de devenir indiscrets et d'être une occasion de gêne. M. Wyville Thompson, dans son beau livre sur les *Abîmes de la mer*, parle d'une morue conservée dans un vivier qui, apprivoisée, accourait à la voix et éprouvait un plaisir extrême à être grattée doucement avec l'ongle, surtout dans le voisinage de ses branchies. Elle ne dédaignait pas les bons morceaux qu'on lui présentait, mais on la désobligeait grandement si, en même temps qu'une friandise, on ne lui donnait pas une petite caresse. Elle était incommodée par le trop grand nombre de caligies qui avaient élu domicile sur sa peau.

Les caligies eux-mêmes ont aussi un petit animal préposé à leur toilette, c'est l'*unodelle*: celle-ci doit veiller à l'élimination des œufs morts que porte le calige élégant au milieu de ceux qui tapissent en grappes serrées la face inférieure de son abdomen, afin que la putréfaction de ceux-là ne se communique point à ceux-ci et ne les corrompe tous.

Les poissons d'eau douce sont hantés par d'autres crustacés, nommés par les naturalistes *argules*, qui ressemblent aux caligies par la taille, la forme et le genre de vie.

Tous ces animaux sont libres et indépendants, ils ne sont point assujettis à passer leur existence sur le dos du même poisson; ils peuvent aller et venir et déménager à leur fantaisie. Quant aux lernéens, ils se blottissent dans les canaux muqueux et tranquilles, sans soucis ni préoccupations d'aucune sorte, ils passent leur vie au sein des richesses et de l'abondance.

D'autres, après avoir mené pendant leur jeunesse une vie vagabonde, paraissent se ranger dans leur vieillesse, se métamorphosent et deviennent sédentaires: tels sont les *ranzons*, abâtrés avec beaucoup de soin par M. Hesse, de Brest. Dans leur jeunesse, ces animaux font preuve d'une agilité remarquable et témoignent d'une indépendance presque de parti-pris inouïe. Ils se fixent partout, dans la bouche, sur les branchies, sur la peau. On en trouve sur un grand nombre d'espèces de poissons. La couleur et la lumière ne les incommodent, et ils ne craignent point de courir sur les lucus humides délaissés sur la plage par le flot de la marée descendante. Eh bien, ces animaux agiles, si prestes, dont les attitudes sur le dos des poissons sont si curieuses, qui courent, qui nagent avec une prodigieuse facilité, devinent tout à coup immobiles aléjodes taires. Ils s'arment d'énormes mandibules et vont se fourrer dans quelque trou. Sous cette seconde forme on les connaît sous le nom d'*ancès*. C'est le diable devenu vieux qui se fait ermite.

Dans une autre classe de mutualistes, M. Van Beneden range ceux qui sont plus spécialement préposés à l'enlèvement des immondices qui, à la longue, pourraient amener la corruption des eaux. Ainsi les grenouilles logent dans les cavités de leur rectum un nombre incommensurable de petits animaux chargés de ce rôle dégoûtant, mais utile; ils constituent ce que Bloch a appelé *chaos intestinalis*. Dans le même animal, les stercoraires sont nombreux et on les signale pour ainsi dire dans toutes les classes. Ils sont seulement beaucoup plus nombreux que ces insectes. On ne permettra de ne point n'appesantir sur ce sujet.

L'examen des véritables animaux parasitaires, auquel passe ensuite le savant professeur de Louvain, est fort intéressant et nous touche d'ailleurs de plus près. Le tableau qu'il fait de leurs mœurs et de leurs habitudes, soit que les parasites vivent à l'état libre soit qu'ils restent prisonniers dans nos organes, est fait pour effrayer d'abord, surtout pour des derniers. Ils se logent, en effet, partout, dans le foie, dans le cœur, dans les poumons, dans le cerveau, dans les intestins, dans les muscles, dans notre chair et dans notre sang; ils attaquent tout, ils détruisent et corrompent tout; ils nous menacent et nous assaillent sans cesse, et il semble qu'il soit impossible de leur échapper. Heureusement, le correctif n'est pas loin. Les parasites qui contribuent l'existence sont fort rares; et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils se développent et se propagent comme une épidémie. Quant aux autres, ils sont, le noire; ils sont, au contraire, la meilleure et la plus éclatante preuve d'une santé florissante.

L'homme sain nourrit et porte avec lui communément jusqu'à dix et quinze espèces de parasites. Il y a même des contrées où l'homme entretient soigneusement dans son corps des ténias ou vers solitaires. Les Abyssins, dit M. Van Beneden, se croient malades s'ils ne logent point dans leurs intestins un ou deux vers solitaires. Ces animaux jouent le rôle de dérivatifs. Les parasites libres que notre savant auteur signale à notre attention, sont les sangsues, dont l'utilisation officinale est bien connue, les *cousins*, *moringoins* ou *moustiques*, qui rendent les hospitalières et même parfois complètement inhabitables un si grand nombre de localités; les *ainis*, les *punaises* et les puces, etc., etc.

Des cousins, la femelle seule est avide de notre sang; le mâle ne, vit que du suc des fleurs. Mais si le cousin mâle était inoffensif, le cousin femelle, en revanche, est loin de l'être. Non contentes d'avoir prélevé une part de notre sang, après avoir pérché la peau de leur tarière pénétrante, elles forment, ces femelles cruelles, un liquide excessivement vénéneux dans la plaie.

La puce mâle et la puce femelle sont toutes deux également avides de sang. Elles se borneut à le boire. Elles nourrissent leurs larves, c'est-à-dire leur procréation, d'une partie du sang qu'elles ont sucé. Les espèces de puce sont assez nombreuses et diverses. Quelques-unes sont fort petites, d'autres fort grosses. M. Van Beneden croit qu'on pourrait utiliser ces dernières, et leur trouver un emploi dans la thérapeutique, comme on l'a fait pour les sangsues. Il va même jusqu'à proposer d'améliorer la race par des croisements intelligents, et pense qu'on en obtiendrait de véritables services.

D'ailleurs, ajoute-t-il, depuis qu'on a vu ces insectes assiéger le Palais de l'exposition public, on ne sait pas quelles surprises l'avenir de l'élevage des puces nous réserve. Personne de nous n'a oublié cette exhibition de puces savantes faite par un dresseur qui avait eu la patience de les dresser. Walkmaer les a vues à Paris, place de la Bourse, où on les montrait; il les a examinées avec ses yeux d'entomologiste. Il faisait une trente puces faisaient merveilleusement l'exercice; elles se tenaient comme des hommes, debout sur leurs pattes de derrière, et étaient habillées d'une pique fragment d'alumette, qu'elles manœuvraient fort habilement. Quelques-unes traînaient un canon sur son affut, le canonnier et le faisaient partir: d'autres attelées à une légère berline d'or, où l'une d'elles trônait, dévoraient l'espace par la rapidité de leur course. Toutes portaient une élégante ceinture dorée à l'étide de laquelles étaient retenues prisonnières. Rien n'était plus curieux ni plus étonnant que de contempler les exercices de ces étranges et singulières amazones.

J'ajouterai, pour terminer cette trop courte analyse de ce livre remarquable, qu'il est sans aucun doute le plus intéressant, le plus attachant et le plus savant à la fois de tous ceux qui ont déjà été publiés à la *Bibliothèque scientifique*, qui compte de si bons et si excellents ouvrages.

L. CHARMOLUE.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp, 5.

—On nous rapporte un épisode assez curieux qui se rattache aux réceptions du maréchal-président à Rouen.

"Au moment, dit le *Nouvelliste de Rouen*, où parut devant lui M. Foville, directeur des hospices d'aliénés, le maréchal l'interrogea sur le nombre des pensionnaires de Quatre-Mares. On lui répondit sur un chiffre en ajoutant: "Sauf un échappé."

"Le maréchal apprit alors que le malin de son arrivée un aliéné, rencontrant un des médecins de l'asile, lui annonçait qu'il venait qu'il avait reçu une dépêche de Mac-Mahon, le priant de le remplacer à l'Elysée pendant son séjour à Rouen.

On n'y a pas tout d'abord attention; mais le pauvre fou avait son idée fixe, et, profitant d'un moment où les gardiens l'avaient perdu de vue, il escalada un mur et disparut.

"Aussitôt la nouvelle de sa fuite connue, le directeur de l'établissement fit faire des recherches qui aboutirent à la découverte, aux environs de Bolbec, du malheureux aliéné.

"Les gardiens lui ont annoncé que le maréchal-président était rentré à Paris et que rien n'allait le remplacer dans son rôle.

"L'homme sain a nourrit et porte avec lui communément jusqu'à dix et quinze espèces de parasites. Il y a même des contrées où l'homme entretient soigneusement dans son corps des ténias ou vers solitaires. Les Abyssins, dit M. Van Beneden, se croient malades s'ils ne logent point dans leurs intestins un ou deux vers solitaires. Ces animaux jouent le rôle de dérivatifs. Les parasites libres que notre savant auteur signale à notre attention, sont les sangsues, dont l'utilisation officinale est bien connue, les *cousins*, *moringoins* ou *moustiques*, qui rendent les hospitalières et même parfois complètement inhabitables un si grand nombre de localités; les *ainis*, les punaises et les puces, etc., etc.

Des cousins, la femelle seule est avide de notre sang; le mâle ne, vit que du suc des fleurs. Mais si le cousin mâle était inoffensif, le cousin femelle, en revanche, est loin de l'être. Non contentes d'avoir prélevé une part de notre sang, après avoir perché la peau de leur tarière pénétrante, elles forment, ces femelles cruelles, un liquide excessivement vénéneux dans la plaie.

La puce mâle et la puce femelle sont toutes deux également avides de sang. Elles se borneut à le boire. Elles nourrissent leurs larves, c'est-à-dire leur procréation, d'une partie du sang qu'elles ont sucé. Les espèces de puce sont assez nombreuses et diverses. Quelques-unes sont fort petites, d'autres fort grosses. M. Van Beneden croit qu'on pourrait utiliser ces dernières, et leur trouver un emploi dans la thérapeutique, comme on l'a fait pour les sangsues. Il va même jusqu'à proposer d'améliorer la race par des croisements intelligents, et pense qu'on en obtiendrait de véritables services.

D'ailleurs, ajoute-t-il, depuis qu'on a vu ces insectes assiéger le Palais de l'exposition public, on ne sait pas quelles surprises l'avenir de l'élevage des puces nous réserve. Personne de nous n'a oublié cette exhibition de puces savantes faite par un dresseur qui avait eu la patience de les dresser. Walkmaer les a vues à Paris, place de la Bourse, où on les montrait; il les a examinées avec ses yeux d'entomologiste. Il faisait une trente puces faisaient merveilleusement l'exercice; elles se tenaient comme des hommes, debout sur leurs pattes de derrière, et étaient habillées d'une pique fragment d'alumette, qu'elles manœuvraient fort habilement. Quelques-unes traînaient un canon sur son affut, le canonnier et le faisaient partir: d'autres attelées à une légère berline d'or, où l'une d'elles trônait, dévoraient l'espace par la rapidité de leur course. Toutes portaient une élégante ceinture dorée à l'étide de laquelles étaient retenues prisonnières. Rien n'était plus curieux ni plus étonnant que de contempler les exercices de ces étranges et singulières amazones.

J'ajouterai, pour terminer cette trop courte analyse de ce livre remarquable, qu'il est sans aucun doute le plus intéressant, le plus attachant et le plus savant à la fois de tous ceux qui ont déjà été publiés à la *Bibliothèque scientifique*, qui compte de si bons et si excellents ouvrages.

L. CHARMOLUE.

A nos abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Markeville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.

C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.

A. DURIO, Armandville.

M. PETRIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

F. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.

A. NEVEU, Vermillonville.

LAURENT CHÉRÉ, Plaquemines, (Iberville).

A. ROYER, Morenville, (Avoyelles).

R. RICULFI, Homma (Terrebonne).

SILVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

ÉDGARD DELÉRY, Baie St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

FEUILLETON.

LA POIRE D'ANGOISSE.

PAR WILLIAM COBB.

XIV—Suite.

Quelques minutes après, le jeune homme franchissait le seuil de la porte, M. de La Roserale lui jeta, en-dessous, un dernier regard inquisiteur, flèche du Parthe qui prouve la déroute.

Lucien n'avait rien changé à ses allures. Ces deux nuits passées en prison l'avaient laissé aussi calme, aussi *frais* en quelque sorte que s'il n'eût pas quitté l'appartement de la rue de Grammont. Un sourire errait sur ses lèvres blanches, et ce fut avec une politesse presque protectrice qu'il salua M. de La Roserale. Son regard étant surpoint d'une bienveillance quasi-compatissante; il semblait que toute sa physionomie s'efforçât d'exprimer un sentiment de pitié qu'un aurait pu traduire par ces mots:

—Ne craignez pas que je vous garde rancune de ce qui s'est passé.

M. de la Roserale était quelque peu embarrassé devant son accusé, métamorphosé en innocent; il se tira de cette passe difficile en homme d'esprit; ses yeux bigles s'éclairèrent d'une certaine malice.

—Eh bien, monsieur le marquis, s'il de sa voix la plus cordiale, pourrai-je ce matin vous mettre en liberté?

—Il me semble, répondit Lucien sur le même ton qu'il n'existe aucun motif me retenir: des preuves péremptoires ont témoigné de mon innocence, ne fût-ce que la comparaison des traces laissées par l'assassin avec celles que j'aurais nécessairement laissées moi-même.

—Evidemment, votre innocence ne fait point doute pour moi. Cependant j'ai dû poser, vous ne l'avez pas oublié, certaine condition à votre élargissement?

—Condition que vous me permettrez, monsieur, de croire peu justifiée, reprit Lucien avec une nuance de sécheresse.

—Pardonnez-moi, monsieur le marquis, interrompit vivement M. de la Roserale, qui, pendant sa longue insomnie, avait prévu l'objection et préparé sa réponse, de ce que vous ne vous êtes pas trouvé du lieu de l'attentat, il ne résulte pas avec évidence que vous n'ayez pas conduit l'assassin, que vous ne lui ayez pas donné des indications, qu'enfin vous n'ayez pas été complice actif du meurtre.

—Du même qu'il n'est pas prouvé que je n'aie pas été assez sot pour prêter à un *brave* à gages une arme compromettante pour moi. Vous avez raison. Et d'ailleurs le respect que je porte à la justice est trop grand pour que je discute ses agissements. Je regrette seulement que, pour établir un alibi, je me vois dans la nécessité d'impliquer un second dans la discrétion de galant homme. Mais je sais trop quelle est la délicatesse des magistrats tels que vous, monsieur, pour hésiter à confier la vérité à votre discrétion.

—Parlez donc, monsieur, je vous écoute, fit M. de la Roserale en s'accoudant sur son bureau.

Deux heures après cet entretien, dont il est inutile de rapporter les termes, une voiture s'arrêtait devant l'hôtel du comte de Vérsannes.

M. SORIA, Jun No 20 de la rue de l'Union.

Deux hommes en descendaient.

L'un était le juge d'instruction, l'autre M. le marquis de Pretz. Le magistrat mit le premier pied à terre, et au moment même où Lucien l'initiait, une vieille mendiante, le visage à demi caché par un bandeau noir qui dissimulait sans doute quelque affreuse infirmité, s'approcha du jeune homme, qui lui tendant la main; le marquis lui donna quelque monnaie, elle passa devant lui, et si M. de la Roserale eût été moins préoccupé, il eût pu remarquer qu'elle frôlait de bien près son bienfaiteur inprovisé.

Lucien rejoignit rapidement M. de La Roserale, et bientôt la grille s'ouvrit devant eux.

—Ainsi, dit le juge d'instruction, vous persistez à désirer que cette explication ait lieu en présence de M. de Vérsannes.

—Monsieur, reprit Lucien, ce serait faire injure à Mlle de Vérsannes, à Mme de Pretz, que de soupçonner quelque embarras de sa part en présence de son père.

—Qu'il soit fait selon votre volonté.

Sylvain qui était accouru du pas le plus rapide que lui permettaient ses forces, s'était arrêté à quelque distance des deux hommes et semblait attendre qu'ils lui fissent connaître leurs intentions.

En vérité, le vieux serviteur des Vérsannes était stupéfié. Il s'était bien espéré que M. de Pretz resterait au moins quelque temps sous les verrous, qu'il constatait avec un désespoir interne l'absence d'aucune force publique. Lucien était libre. il était impossible d'en douter, et Sylvain songeait à Paula et à l'émotion que lui causerait cette réapparition subite et inattendue.

—Sylvain, fit Lucien avec une familiarité intentionnelle qui provoquait un magistrat le pied, d'intuité sur lequel il se trouvait dans la maison du gentilhomme millionnaire, veuillez, je vous prie, annoncer à M. le comte M. de La Roserale, juge d'instruction, et M. le marquis de Pretz.

Baissant la tête en signe de soumission décourage, Sylvain marcha lentement vers l'atelier de M. de Vérsannes. Une minute à peine s'était écoulée depuis que la porte s'était refermée sur lui, quand elle se rouvrit vivement et M. de Vérsannes parut sur le perron, les bras tendus en avant, l'œil enflammé.

—Mon fils! cria-t-il. Enfin! Ah! comme je vous attendais.

Puis, s'inclinant devant M. de la Roserale:

—Excusez, monsieur, reprit-il, un peu vieillard qui a failli mourir d'inquiétude où qui revoit enfin son enfant d'adoption...

M. de la Roserale répondit quelques banalités et les trois hommes pénétrèrent dans l'atelier.

M. de Vérsannes était en proie à une exaltation enfantine.

Il tenait Lucien par le cou et l'embrassait en riant et en pleurant:

—Ainsi on avait osé t'accuser, disait-il. Oh! je n'ai jamais douté de toi! le fils de Bernard..... assassin!..... C'était bonnes que!.....

M. de La Roserale se redressa. L'épithète lui semblait peu respectueuse. D'un regard, Lucien le supplia de ne point prendre garde à des excentricités bien excusables de la part d'un vieillard maladif.

Puis M. de Vérsannes invita le juge à prendre un siège, s'asseoir lui-même, se répandit en protestations inopérantes, mêlées de quelques attaques non déguisées à ce régime qui permettait l'incarcérer un gentilhomme, et enfin, se souvenant que ce n'était sans doute pas pour l'entendre exposer ses griefs que le magistrat s'était dérangé, il daigna xarder un instant le silence, en interrogeant M. de la Roserale du regard.

—Monsieur le comte, dit le juge, nous regrettons profondément le malentendu dont M. de Pretz a été la victime, et je déclare que, dès à présent, M. de Pretz est virtuellement libre; cependant, j'ai dû exiger l'accomplissement d'une dernière formalité, et je compte sur votre obligeance pour m'aider à remplir mon mandat.

M. de Vérsannes regarda curieusement Lucien qui, depuis le moment où M. de la Roserale avait pris la parole, avait baissé la tête et porté son mouchoir à ses lèvres, comme s'il eût cherché à dissimuler un embarras réel ou factice.

—Doquelle formalité s'agit-il? demanda le comte. Puisque M. de Pretz est reconnu innocent, ce qui n'a pas été malaisé, je suppose, votre mandat n'est-il pas rempli?

M. de La Roserale prit une pose pleine de dignité.

—Monsieur le comte, fit-il, la justice ne se contente pas d'à *peu près*, si j'ose employer cette expression. En pour son œuvre soit complète, il importe qu'il ne subsiste aucune obscurité qui trouble la sérénité de ses convictions.

M. de Vérsannes écoutait ses phrases, débitées d'une voix monotone, en dodelinant de la tête comme un enfant impatient.

—Vous n'ignorez pas, Monsieur le comte, ce que nous entendons par un *alibi*.

Le vieillard ne répondit pas. Peut-être la question lui semblait-elle plaisante au plus haut point.

—Un alibi, reprit le juge, est la constatation testimoniale et légale de la présence d'une personne dans un lieu autre que celui où on la supposait au moment même où se passait un fait déterminé en ce dernier lieu.

—Bien, fit M. de Vérsannes.

—Or, vous savez sans doute qu'avant l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, M. de Pretz était supposé s'être trouvé pendant la nuit qui a précédé ces deux dernières nuits, à Saint-Germain, à l'endroit où un meurtre a été commis. Je répète que toutes les indications recueillies prouvent, de façon péremptoire, que M. de Pretz n'a point trempé dans le crime. Cependant, il est nécessaire que son *alibi* soit établi, c'est-à-dire que nous sachions à n'en pas douter, où se trouvait M. de Pretz, en cette même nuit, de minuit à deux heures du matin.....

—Eh bien? dit le vieillard relevant la tête et examinant ses deux interlocuteurs.

—Eh bien, monsieur le comte, à cette question M. de Pretz a répondu par un aveu..... qui a trait à certaine personne de votre maison, et je viens vous demander l'autorisation d'interroger cette personne en votre présence.

—Je ne comprends pas, fit encore M. de Vérsannes.

—Monsieur le comte, reprit alors Lucien de Pretz, vous savez quel profond respect je professe pour vous et pour celle dont vous avez bien voulu m'accorder la main..... car je vous donne ma parole que, dans ce que vous allez entendre, rien ne peut jeter une ombre si légère qu'elle soit, sur l'honneur de nos deux familles.....

Le comte se leva brusquement.

—Je répète que je ne comprends pas. Je n'aime point les énigmes et ne me fatigue pas le cerveau à deviner les logogriphes. L'honneur des de Pretz et des de Vérsannes est inattaquable et inattaquable, je suppose.

—En un mot, dit alors M. de La Roserale, j'al l'honneur de vous prier de vouloir bien faire appeler devant vous Mlle de Vérsannes.

—Ma fille! exclama le comte qui se redressa dans un élan de dignité véritable en entendant prononcer le nom de Paula.

C'était comme une profanation dont il avait conscience que de voir la pure jeune fille mêlée à ces affaires de police.

Lucien avait encore accentué l'attitude comique qu'il n'avait pas cessé de garder depuis le début de cet entretien.

—Calmez-vous, de grâce, s'écria-t-il. Et ne supposez pas une minute.....

—Que la considération mérite de Mlle de Vérsannes..... ajouta le juge.

—Qui vous dit que je suppose quelque chose, fit le comte, avec un accent de suprême hauteur

Puis, sonnant vivement:

—Prie Mlle Paula de se rendre ici, dit-il à Sylvain.

Le vieux serviteur avait déjà averti Paula de l'arrivée de M. de Pretz. La jeune fille avait tressaillir jusqu'au plus profond de son être. Elle était préparée à tout. Avec cet homme, c'était le désespoir qui entrait dans cette maison, dont le repos était à jamais troublé. Les violences de la Huguette avait déterminé en elle une commotion si profonde que son état présent considérablement aggravé. Elle était en proie à un tremblement nerveux qui ébranlait tout son organisme. Et cependant, tel était l'empire qu'elle exerçait sur elle-même que, lorsque Sylvain vint lui apporter l'appel de son père, elle se leva, droit, impassible, pâle comme ces martyres chrétiennes qui marchaient vers le martyre, et qu'elle entra d'un pas ferme dans l'atelier de M. de Vérsannes.

M. de la Roserale et Lucien s'inclinèrent profondément.

Elle alla vers son père, qui, d'un signe, l'invita à se tenir à distance.

Puis, s'adressant à M. de Pretz:

—Monsieur, dit-il, le marquis, s'il de sa voix la plus cordiale, pourrai-je ce matin vous mettre en liberté?

—Il me semble, répondit Lucien sur le même ton qu'il n'existe aucun motif me retenir: des preuves péremptoires ont témoigné de mon innocence, ne fût-ce que la comparaison des traces laissées par l'assassin avec celles que j'aurais nécessairement laissées moi-même.....

—Evidemment, votre innocence ne fait point doute pour moi. Cependant j'ai dû poser, vous ne l'avez pas oublié, certaine condition à votre élargissement?

—Condition que vous me permettrez, monsieur, de croire peu justifiée, reprit Lucien avec une nuance de sécheresse.

—Pardonnez-moi, monsieur le marquis, interrompit vivement M. de la Roserale, qui, pendant sa longue insomnie, avait prévu l'objection et préparé sa réponse, de ce que vous ne vous êtes pas trouvé du lieu de l'attentat, il ne résulte pas avec évidence que vous n'ayez pas conduit l'assassin, que vous ne lui ayez pas donné des indications, qu'enfin vous n'ayez pas été complice actif du meurtre.....

—Du même qu'il n'est pas prouvé que je n'aie pas été assez sot pour prêter à un *brave* à gages une arme compromettante pour moi. Vous avez raison. Et d'ailleurs le respect que je porte à la justice est trop grand pour que je discute ses agissements. Je regrette seulement que, pour établir un alibi, je me vois dans la nécessité d'impliquer un second dans la discrétion de galant homme. Mais je sais trop quelle est la délicatesse des magistrats tels que vous, monsieur, pour hésiter à confier la vérité à votre discrétion.

—Parlez donc, monsieur, je vous écoute, fit M. de la Roserale en s'accoudant sur son bureau.

Deux heures après cet entretien, dont il est inutile de rapporter les termes, une voiture s'arrêtait devant l'hôtel du comte de Vérsannes.

M. SORIA, Jun No 20 de la rue de l'Union.

Deux hommes en descendaient.

L'un était le juge d'instruction, l'autre M. le marquis de Pretz. Le magistrat mit le premier pied à terre, et au moment même où Lucien l'initiait, une vieille mendiante, le visage à demi caché par un bandeau noir qui dissimulait sans doute quelque affreuse infirmité, s'approcha du jeune homme, qui lui tendant la main; le marquis lui donna quelque monnaie, elle passa devant lui, et si M. de la Roserale eût été moins préoccupé, il eût pu remarquer qu'elle frôlait de bien près son bienfaiteur improvisé.

Lucien rejoignit rapidement M. de La Roserale, et bientôt la grille s'ouvrit devant eux.

—Ainsi, dit le juge d'instruction, vous persistez à désirer que cette explication ait lieu en présence de M. de Vérsannes.

—Monsieur, reprit Lucien, ce serait faire injure à Mlle de Vérsannes, à Mme de Pretz, que de soupçonner quelque embarras de sa part en présence de son père.

—Qu'il soit fait selon votre volonté.

Sylvain qui était accouru du pas le plus rapide que lui permettaient ses forces, s'était arrêté à quelque distance des deux hommes et semblait attendre qu'ils lui fissent connaître leurs intentions.

En vérité, le vieux serviteur des Vérsannes était stupéfié. Il s'était bien espéré que M. de Pretz resterait au moins quelque temps sous les verrous, qu'il constatait avec un désespoir inter